

Présentation du collège et du projet pédagogique

Ouvert sur les langues et cultures des Amériques et d'Asie, l'établissement proposera quatre sections internationales à la rentrée 2014 :

- **section américaine** (anglais des Etats-Unis)
- **section brésilienne** (portugais du Brésil)
- **section chinoise** (chinois mandarin)
- **section de langue arabe** (arabe littéral)

PROJET DU COLLÈGE	
Cours de 45 minutes.	En 6 ^{ème} , atelier de découverte des autres langues et cultures proposées.
L'après-midi, ateliers et activités citoyennes, culturelles ou sportives.	Echanges réguliers avec des partenaires américains, arabes, brésiliens ou chinois.
Activités libres proposées l'après-midi, le soir, le week-end ou pendant les vacances scolaires.	Internat organisé en « maisons » de mixité linguistique et culturelle.
Présence permanente de professeurs et d'assistants étrangers. Participation de personnalités extérieures (artistes, sportifs, ...) aux activités proposées.	
ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES SUPPLÉMENTAIRES EN SECTION INTERNATIONALE	
Toutes les sections : quatre séances de langue, culture et littérature dans la langue de la section	
Sections américaine, brésilienne et de langue arabe : deux séances d' histoire et géographie dans la langue de la section	Section chinoise : une séance et demie de mathématiques en langue chinoise

En 6^e, les élèves participeront également à un atelier de découverte des autres langues et cultures enseignées dans l'établissement. En 5^{ème}, ils commenceront à étudier l'une de ces langues (deuxième langue étrangère).

Effectuer sa scolarité au collège international permettra une poursuite d'études au futur lycée international où il sera possible de préparer l'option internationale du baccalauréat (OIB).

→ Voir également la [plaquette de présentation](#) du collège.

Public concerné

Ces sections s'adressent à des élèves entrant en 6^{ème} ou en 4^{ème} issus de l'académie de Créteil ainsi que d'autres académies ou arrivant de l'étranger. Il n'est pas indispensable d'avoir pratiqué la langue concernée pour postuler dans une section internationale du collège mais les élèves doivent :

- manifester un intérêt avéré pour l'une des langues et cultures proposées ;
- avoir des capacités d'apprentissage attestées par l'équipe pédagogique de l'école ou du collège : en effet, l'enseignement en section internationale est exigeant et les élèves auront des enseignements supplémentaires spécifiques ;

- adhérer au projet novateur de l'établissement qui facilitera les échanges entre langues, cultures et nationalités.

Procédure d'admission

1. Téléchargez le dossier de candidature en classe de 6^{ème} ou de 4^{ème} sur l'un de ces sites numériques :

- site de l'académie de Créteil : www.ac-creteil.fr
- site du collège international : www.collegeinternationalnoisy-le-grand.fr
- site de la direction académique de Seine-Saint-Denis : <http://www.dsden93.ac-creteil.fr/>

ou retirer un exemplaire papier de ce dossier dans l'école ou le collège de votre enfant.

2. Renseignement du dossier :

- Complétez et renseignez le plus clairement possible les **pages 1 à 4** du dossier de candidature.

Choix de la section (entrée en 6 ^{ème} et en 4 ^{ème})	Choix de la 2 ^{ème} langue étrangère (entrée en 4 ^{ème})
Vous devez choisir une section internationale mais vous avez la possibilité de formuler deux autres vœux, par ordre de préférence . Vous justifierez vos choix en page 4 du dossier (<i>Motivation de l'élève et de sa famille</i>).	Vous devez choisir une LV2 parmi les langues proposées par l'établissement (anglais, arabe, chinois, portugais).

- Compléter également les **pages 6 et 7** (entrée en 6^{ème}) **ou 7 et 8** (entrée en 4^{ème}) si vous souhaitez inscrire votre enfant à **l'internat** (cette demande n'est pas obligatoire).

- Transmettez le dossier renseigné à l'école ou au collège de votre enfant afin que les pages 5 (entrée en 6^{ème}) ou 5 et 6 (entrée en 4^{ème}) ainsi que 8 ou 9 (pour les internes) puissent être complétées par le conseil de cycle de l'école ou le principal du collège.

3. Envoi du dossier :

- Le dossier devra ensuite vous être remis pour envoi par vous-même.

Date limite d'envoi : lundi 7 avril 2014 inclus (cachet de la poste faisant foi)
à Rectorat – SAIO – Commission collège international
4, rue Georges-Enesco – 94010 Créteil cedex

4. Admission et inscription :

- L'avis d'admission sera envoyé par courrier **à partir du jeudi 15 mai 2014**, après examen des dossiers par la commission académique.
- Après réception de l'avis d'admission, vous devrez procéder à l'inscription de votre enfant aux dates et endroits qui seront précisées dans cet avis.

Réunion d'information

Une réunion d'information destinée aux candidats retenus et à leurs familles aura lieu
au **lycée Flora Tristan de Noisy-le-Grand**
à une date qui sera précisée sur les sites numériques
du collège international, de l'académie et de la direction académique de Seine-Saint-Denis.